



## **Informations communales**

### **Fermeture de l'administration municipale**

Pour cause de formation à l'extérieur, le bureau municipal est fermé le mercredi 2 novembre 2016 (toute la journée).

### **Péréquation financière**

La commune va recevoir un montant de Fr. 421'955.-- pour l'année 2016, réparti comme suit :

- Prestation complémentaire au titre de la réduction des disparités : Fr. 205'597.--,
- Dotation minimale : Fr. 138'845.--,
- Prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges géo-topographique excessives : Fr. 73'414.--,
- Prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges socio-démographiques : Fr. 4'099.--.

### **Election complémentaire d'un conseiller municipal**

Durant le délai imparti (21 octobre 2016 à 11h00), la liste suivante a été déposée au secrétariat municipal :

Bueche Evan, Route de la Scierie 11, 2732 Saicourt

Conformément à l'article 36 du règlement concernant les élections par les urnes, M. Evan Bueche a été élu tacitement par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 octobre 2016.

Par conséquent, il n'y aura pas d'élection municipale le 27 novembre 2016.

Un recours contre cette élection tacite peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary dans les 10 jours à compter de la présente publication.

Le Fuet, le 2 novembre 2016

Conseil municipal